

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

1- M. Jean-François Giroux ouvre la session à 19h25.

CE-20-21-01

Proposition adoptée à l'unanimité

2. Nomination d'une secrétaire

Kim Laramée sera secrétaire en attendant Brigitte Aubé.

CE-20-21-02

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Mme Catherine Dumouchel aimerait discuter du fonctionnement des absences en lien avec la Covid. Ce sera ajouté au point 16.

M. Giroux aimerait ajouter un point concernant la photo scolaire en information. Ce sera ajouté au point 19.1.

Mme Trudel aimerait parler du Trottibus. Ce sera le point 19.2.

L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

Marie Trudel propose Geneviève Ouellet appuie.

CE-20-21-03

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Explications du fonctionnement d'un CÉ

M. Giroux rappelle que des règles de régie interne encadrent les réunions du conseil d'établissement. Il invite les membres à en prendre connaissance. Il résume le fonctionnement et précise le rôle des différents membres. Il souhaite cependant que malgré ces règles, il y ait une atmosphère conviviale.

Lors de l'assemblée générale de parents, il a été voté que M. Giroux serait président du CÉ, que Mme Trudel serait vice-présidente et que M. Desjardins serait représentant au comité de parents.

M. Jobin suggère que tous les membres du CÉ se présentent.

Il informe le conseil que Mme Brigitte sera secrétaire des réunions, mais qu'elle ne pourra pas être présente chaque fois. Il demande aux membres si certains se porte volontaires afin s'assurer le rôle de secrétaire.

Mme Marie Trudel informe les membres de la différence entre adopter et approuver lors des séances.

CE-20-21-04

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 juin 2020.

Mme Kim Laramée propose d'adopter le procès-verbal du 25 juin 2020, Mme Marie Trudel seconde.

CE-20-21-05

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Suivi du procès-verbal.

Finances : Les transferts de fonds pour l'informatique vont se faire lors de la prochaine rencontre entre M. Nicolas Jobin et l'agente des finances.

Malgré le COVID, le service de garde a terminé avec un surplus budgétaire lors de la fermeture de l'année financière 2019-2020.

7. Droits de parole.

7.1. Parole au public.

Aucun

7.2. Parole au représentant du Comité de parents.

Absent

7.3. Parole à l'OPP.

L'organisation de participation de parents entame sa troisième année. M. Jean-François Giroux a discuté avec Mme Sarah-Christine Rousseau, Présidente de l'OPP. Le CÉ fera suivre le calendrier des rencontres afin que les membres puissent y assister. Demain aura lieu la première réunion de l'OPP.

APPROBATION

8. Activités éducatives complémentaires.

L'école recevra une subvention du gouvernement pour les sorties scolaires.

Actuellement, à l'école La Farandole, les sorties sont sur la « glace » compte tenu de la situation actuelle.

CE-20-21-06

Proposition approuvée à l'unanimité

9. Autres points.

Aucun point.

ADOPTION

10. Règles de régie interne du Conseil.

Le document de règles de régie interne a été présenté aux membres, qui en ont pris connaissance.

La moitié des parents doivent être présents afin d'atteindre le quorum. Le substitut peut être présent en tout temps, cependant, il n'a pas droit au vote si les parents sont présents.

Mme Kim Laramée propose d'adopter, Mme Geneviève Ouellet seconde.

CE-20-21-07

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Calendrier des rencontres.

Habituellement, le conseil arrime le calendrier des rencontres avec celui des réunions du comité de parents. Comme nous n'avons pas accès au calendrier du

comité de parents, M. Jean-François Giroux propose de se réunir le 27 octobre prochain et de reporter ce point lors de cette séance.

Mme Marie Trudel propose d'adopter la remise du calendrier à la prochaine séance, et Kim Laramée seconde.

En discussion : M. Jean-François Giroux propose que les séances soient faites au gymnase de l'école. Un échange a lieu. Les membres décident de suivre les règles de mesures sanitaires demandées par la Santé publique, soit les 28 jours sans rassemblement. La prochaine séance sera donc sur TEAMS mais les membres discuteront de cette possibilité dans les prochaines semaines, selon les directives de la Santé publique.

CE-20-21-08

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Cadre de référence pour une saine alimentation

12.1. Entrée scolaire, Halloween, Noël, Saint-Valentin, Carnaval et fin d'année, journées pédagogiques, semaine des services de garde et Fêtes.

L'école aimerait que lors d'évènements spéciaux, il ait la possibilité de déroger du cadre de référence de la politique de saine alimentation. Cette année, étant donné les circonstances, aucune collation spéciale n'a été remise aux enfants lors de la rentrée. Si la situation le permet, l'école et le service de garde souhaitent déroger du cadre lors de ces évènements : Entrée scolaire, Halloween, Noël, Saint-Valentin, carnaval, fête de fin d'année, journées pédagogiques et la semaine des services de garde.

Préparation des pâtisseries par les classes DPA : Pour l'instant, cette activité de financement n'est pas proposée à l'école en raison de la situation actuelle.

Mme Geneviève Ouellet propose d'adopter la proposition, Mme Kim Laramée seconde.

CE-20-21-09

Proposition adopter à l'unanimité

13. Autres points.

INFORMATION

14. Activités-écoles.

M. Nicolas Jobin attend les formulaires des enseignants afin de les présenter au CÉ. Présentement, il est possible de faire venir un auteur ou un conférencier. À la prochaine rencontre, il devrait être en mesure d'en faire un suivi.

15. Formation offerte aux membres des conseils d'établissement.

Cette année, une formation sera offerte à tous les membres de conseils d'établissement et les membres des conseils d'administration. Toutefois, l'école n'a pas reçu d'informations supplémentaires.

16. Retour sur la rentrée et état de la situation à l'école.

M. Jean-François Giroux aimerait connaître l'état de la situation à l'école La Farandole ainsi que les observations du personnel.

M. Dany Blain : Au préscolaire, l'important est de sécuriser les élèves et leur enseigner les règles sanitaires. Les enfants s'adaptent bien et ils se sentent bien à l'école. M. Dany vit une belle rentrée.

Mme Kim Laramée : Les enfants sont heureux d'être de retour à l'école. Les règles demandent beaucoup de rigueur pour les enseignants (distances, masques, visières, désinfections, lavage de mains). Le partage de locaux avec le service de garde se déroule bien et un travail d'équipe est fait.

Mme Geneviève Ouellet : Au service de garde, c'est difficile. Beaucoup d'ajustements ont eu lieu. Le rôle de l'éducatrice a changé, l'équipe a l'impression d'avoir un rôle de surveillant. Les bulles classes sont respectées au service de garde. Il y a eu plusieurs modifications de services, environ une centaine, donc beaucoup d'ajustements pour Mme Geneviève Ouellet. L'application HOPHOP va bien. M. Jean-François Giroux se demande si la majorité des parents est inscrite. Environ 80% des parents sont inscrits à l'application, et le tout se déroule très bien. À la fin du mois, quelques ajustements seront faits afin de maximiser le service.

Mme Christiane Lauriault : Elle a été agréablement surprise avec la rentrée. Les enfants et les membres du personnel s'adaptent bien à la situation. Elle a commencé des évaluations individuelles, mais s'ajuste selon les situations. Les enfants qui ont eu des effets plus importants sont une minorité et tout est mis en place pour leur offrir un accompagnement adéquat.

Mme Claire Primeau : Ce qui est difficile cette année, c'est la discrétion. On parle plus fort et le non verbal devient moins perceptible avec l'équipement de protection (lunette, masques). Elle remarque que la clé est d'être bienveillant malgré la situation. Les enfants ont besoin d'intimité. On travaille sur les règles-covid, mais le travail est le même.

Elle remarque que le confinement a eu un impact chez plusieurs enfants. Les règles sont parfois plus difficiles à respecter, les délais d'attente demandent une attention plus grande pour certains élèves.

M. Nicolas Jobin: Pédagogie : C'est les entre cycles où l'impact pédagogique se voit davantage. C'est une année particulière où différentes mesures ont été mises en place. Pour chacune d'entre elles, il y a des questionnements et des ajustements selon la réalité différente de chaque niveau scolaire.

Possibilités de bulles différentes : À l'école, il y a seulement les bulles classe: 15 classes au primaire, 4 classes au préscolaire et 2 classes spécialisées DPA. Cette décision a été prise afin de limiter les fermetures de classe.

Un minimum de 19 personnes devait être présent le midi. En après-midi, au service de garde, 4 bulles classes peuvent être dans le même local tout en respectant les règles de distanciation sociale.

Conciergerie : La tâche des concierges est augmentée. M. Nicolas Jobin a utilisé une subvention afin d'augmenter les heures hebdomadaires des concierges. Un ajout de 10 heures est comblé par 2 éducatrices afin de désinfecter les endroits courants (portes, poignées, rampes).

Le nombre d'élèves absents a augmenté. Cette réalité demande aux enseignants un ajustement afin de permettre aux élèves de faire le rattrapage nécessaire.

L'école a préparé un plan d'action en cas de confinement. (Prêt de matériel informatique à la suite du sondage du CSSP, récupération du matériel scolaire, utilisation de l'application TEAMS, registre des bulles).

Mme Catherine Dumouchel : Lors de la rencontre de 4^e année, l'enseignante a mentionné que les écarts étaient grands entre les élèves. Elle semblait noter que les élèves avaient beaucoup de rattrapage à faire afin de pouvoir commencer de nouveaux apprentissages.

Mme Marie Trudel : Elle se demande si le comité de la rentrée eut lieu et si ce comité pourra être mis en place pour l'an prochain. Elle trouve que la rentrée scolaire aurait pu être plus dynamique et amusante pour les enfants. M. Nicolas Jobin explique que la rentrée scolaire n'était pas la priorité en début d'année et que le comité de la rentrée n'a pas eu lieu. Chaque enseignant a choisi sa façon de procéder et les enfants semblent avoir eu du plaisir lors de cette journée, bien qu'ils étaient au courant de leurs enseignants à l'avance.

Une lettre informant un cas positif dans l'établissement a été envoyée le dimanche 27 septembre au soir. L'école devait attendre que la Santé publique termine leur enquête et dicte les procédures. Nouveauté : Les directions d'école doivent dorénavant confiner les classes lorsqu'un cas d'élève est déclaré positif.

17. Retour sur l'assemblée générale.

M. Jean-François Giroux est déçu du peu d'achalandage, il avait de plus grandes attentes. Quelques parents auraient aimé que l'assemblée de parents se fasse en ligne.

La façon dont l'Assemblée a été annoncée était parfaite.

Lorsque les assemblées sont jumelées avec les rencontres de parents, il y a davantage de parents.

18. Correspondance

19. Autres points.

19.1- Photo scolaire : La photo scolaire aura lieu le 20 octobre 2020. M. Nicolas Jobin est en train de valider avec la compagnie la façon de procéder pour les photos de groupes avec ou sans enseignants, compte tenu de la situation actuelle.

19.2- Trottibus : Mme Marie Trudel aimerait savoir si l'organisation du projet Trottibus aura lieu. À l'heure actuelle, les mesures de distanciations sociales seraient difficiles à respecter.

20. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre.

M. Jean-François Giroux propose la levée de l'assemblée à 21 :48.

Jean-François Giroux
Président

Nicolas Jobin
Directeur

CÉ : Conseil d'établissement

CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes

CSP : Commission scolaire des patriotes